

REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité-Travail-Progress

MINISTRE DU PLAN

DIRECTION GENERALE DE LA PROGRAMMATION DU DEVELOPPEMENT

PROJET D'APPUI A LA COMPETITIVITE ET A LA CROISSANCE (PRACC)

**PREPARATION DU PROJET INTEGRE DE GOUVERNANCE DU
SECTEUR EXTRACTIF POUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL (GOLD)**

**MISE A JOUR DE L'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE
ET SOCIALE STRATEGIQUE (EES) DU SECTEUR DES
INDUSTRIES EXTRACTIVES AU NIGER**

***Rapport provisoire
(résumé)***

Dr. OUDOU HALIDOU Mahamadou
Expert Environnementaliste/ Industrie Extractive
Tél : (+227) 96993316 / 90021101
Email : oudhalima@yahoo.fr

Février 2020

INTRODUCTION

Situé dans la partie sud du Sahara et au cœur du Sahel Ouest Africain, le Niger avec une superficie de 1 267 000 km² est l'un des plus vastes pays de l'Afrique de l'Ouest, totalement enclavé. Les frontières les plus proches sont à environ à 700 km du golfe de Guinée. Le climat est de type sahélo-soudanien, avec une pluviométrie faible et des températures élevées.

Depuis les années « 60 » jusqu'au milieu des années « 80 », les orientations politiques du pays en matière de recherche et d'exploitation des ressources minérales étaient essentiellement axées sur l'uranium. La baisse continue du cours de l'uranium au niveau mondial, survenue dans les années « 90 » a amené le pays à envisager l'option de la diversification de la recherche et de l'exploitation de ces ressources minérales. Celle-ci s'est concrétisée avec l'élaboration, en 1992, du Plan Directeur de la recherche géologique et minière.

Suite à la hausse des prix des matières premières en 2004, les orientations politiques et stratégiques du pays dans le secteur des industries extractives (pétrolier, minier) se sont progressivement évoluées dans l'optique de rendre beaucoup plus attractives les conditions de la recherche et de l'exploitation. L'on s'accorde désormais à penser que le défi majeur dans le domaine des industries extractives est d'améliorer la contribution du secteur minier et pétrolier à l'économie nationale et de renforcer la gouvernance dans la gestion des ressources.

A cet effet, plusieurs politique et stratégie ont été élaborées dans le secteur extractif au titre desquelles on peut citer entre autres ; la Déclaration de Politique Minière ; la Stratégie de Développement Minier (SDM 2008-2012) ; la Politique pétrolière du Niger.

La vision qui sous-tend l'ensemble de ces politiques et stratégies est de faire en sorte que le secteur extractif nigérien soit un moteur majeur de développement économique et social pour les populations actuelles et les générations futures, en gérant les ressources de façon responsable et respectueuse de l'environnement.

Cependant, fort malencontreusement, les attentes de voir les communautés vivant autour des projets extractifs tirer profit de ces opportunités se volatilisent. Or le développement des projets extractifs a des effets induits, directs et indirects sur le cadre de vie des communautés riveraines, notamment en ce qui concerne l'éducation, l'emploi, la santé, l'environnement et les sources de subsistance.

C'est dans cette optique que la BM a accompagné le Niger en 2016 à la réalisation d'une EESS ; première du genre, et ayant pour objectif global d'identifier et d'améliorer les conditions environnementales et sociales pouvant découler de la mise en œuvre des investissements dans les secteurs minier et pétrolier (tant en phases de recherche, d'exploitation et de post-exploitation).

Dans le cadre de la préparation du projet intégré de « **Gouvernance du Secteur Extractif pour le Développement Local (GOLD)** » financé par la Banque Mondiale, il est apparu la nécessité d'actualiser

l'évaluation environnementale et sociale stratégique (EESS) de 2016 en vue de la conformer au nouveau Cadre Environnemental et Social (CES).

En effet, bien que le projet soit une opération d'assistance technique, le secteur des mines, en particulier le sous-secteur de l'exploitation artisanale est sensible et génère des pollutions sur les eaux, des dégâts sur les habitats naturels et des questions de propriété foncière. En plus, le terrain est un secteur propice pour les violences sexuelles, les violences basées sur le genre et le travail des enfants. L'ensemble des Normes Environnementales et Sociales (NES 1-10) s'appliquent, exceptée la Norme NES 9.

Sur la base des exigences du nouveau CES, la mission de préparation du projet a recommandé la préparation des drafts suivants et leur approbation avant la mission d'évaluation : (i) la mise à jour de l'Évaluation Environnementale et Sociale Stratégique (EESS) du secteur des industries extractives commanditée par le PRACC en 2016 ; (ii) le Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES) et (iii) le Plan d'Engagement des Parties Prenantes (PEPP).

La présente étude porte sur la mise à jour de l'Évaluation Environnementale et Sociale Stratégique (EESS) du secteur des industries extractives commanditée par le PRACC en 2016.

L'objectif global de l'EESS est d'identifier, de décrire et d'évaluer les enjeux environnementaux et sociaux significatifs et probables pouvant découler de la mise en œuvre des investissements (recherche, exploitation et fermeture) dans le secteur des industries extractives avec un focus sur les régions concernées notamment les régions d'Agadez, Diffa, Tillabéri et Zinder.

La méthodologie utilisée dans le cadre de cette étude est basée sur une approche participative en concertation avec l'ensemble des acteurs et partenaires concernés par les industries extractives.

L'étude a privilégié une démarche participative articulée autour des axes d'intervention suivants : (i) réunion de cadrage; (ii) l'élaboration des outils de collecte, (iii) la formation des assistants techniques pour la collecte des données, (iv) la collecte et l'analyse des documents des secteurs visés et d'autres documents stratégiques (sur l'environnement, les mines, les hydrocarbures, la santé, l'hydraulique, etc.); (v) rencontres et consultations publiques avec les acteurs et les communautés principalement concernés par les industries extractives; (vi) visites de terrain dans les zones d'intervention d'industries extractives; (vii) rédaction du rapport d'étape; (vi) rédaction du rapport provisoire structuré autour des principaux points ci-dessous :

- ✓ Introduction ;
- ✓ Approche méthodologique ;
- ✓ Etat des lieux du secteur des industries extractives ;
- ✓ Etat des lieux de mise en œuvre des recommandations de l'EESS de 2016 ;
- ✓ Diagnostic Environnemental et Social des Industries Extractives ;

- ✓ Enjeux environnementaux et sociaux ;
- ✓ Cadre réglementaire-juridique- institutionnel ;
- ✓ Description des effets environnementaux et sociaux ;
- ✓ Plan d'actions de mise en œuvre des mesures/actions réglementaires et de renforcement des capacités ;
- ✓ Plan de Consultation des parties prenantes ;
- ✓ Conclusion ;
- ✓ Références Bibliographiques ;
- ✓ Annexes.